



## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an **deux mil vingt trois, le treize décembre**, à **18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **de SAINT JEAN DU FALGA, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Michel DOUSSAT**.

Étaient présents : M. Michel DOUSSAT, M. Henri BENABENT, Mme Marilyne AUGERY, Mme Rolande LESTRADE, Mme Nadine ABENIA, Mme Claudine BERNARD, M. Christophe AVENARD, M. Frédéric RAGNÉ, Mme Valérie ESPY, M. Emmanuel MARTINEZ, Mme Catherine ZELMATI, M. Jacques MIRABAIL.

Étaient absents excusés : Mme Elise PIC, M. Guy DECOUIGNY, Mme Muriel VIDAL.

Étaient absents non excusés : Mme Marion ZIMBLER.

Procurations : Mme Elise PIC en faveur de Mme Rolande LESTRADE, M. Guy DECOUIGNY en faveur de M. Michel DOUSSAT, Mme Muriel VIDAL en faveur de M. Henri BENABENT.

Secrétaire : Mme Catherine ZELMATI.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Ce document n'appelant pas d'observations, il est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire rajoute un élément à l'ordre du jour :

- Mutualisation en énergie partagée avec les communes membres.

A l'ordre du jour :

### 1. **Compte-rendu des délégations au bénéfice de Monsieur le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT**

Décision n°	Date décision	Objet
MA-DEC-2023-003	16/11/2023	Fongibilité des crédits : Décision budgétaire modificative portant virement de crédits de chapitre à chapitre

- Le conseil municipal doit prendre acte de cette décision.

*Adopté à l'unanimité*

### 2. **Demande de subvention pour l'achat d'un Polybenne pour les services techniques de la commune de Saint-Jean du Falga : projet de délibération.**

- Mr le Maire propose l'achat d'un camion Polybenne pour les services techniques. En effet, ce type de véhicule est manquant dans la flotte automobile de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que par délibération MA-DEL-2020-015 en date du 30 mai 2020, le Conseil Municipal a donné délégation à Mr le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 214 000 euros HT (article L.2122-22 alinéa 4 du CGCT)

Considérant que le montant d'achat du véhicule s'élève à 39 800 € HT.

Considérant que le tableau de financement est le suivant :

Financiers	Montant en € HT	Pourcentage
DETR : état	12 000	30
FDAL	10 000	25
Autofinancement	17 800	45
Total	39 800	100

Le conseil municipal,  
Décide,  
Après en avoir délibéré,

- D'autoriser Mr le Maire à signer le devis.
- D'autoriser Mr le Maire à inscrire les crédits nécessaires au budget.
- De solliciter un accompagnement financier de l'Etat à hauteur de 30% du montant HT, Soit 12 000 €.
- De solliciter un accompagnement financier du Conseil Départemental au titre du FDAL à hauteur de 25% du montant HT, soit 10 00€.

*Adopté à l'unanimité*

### **3. Désignation de délégués titulaires et suppléants du SDE 09.**

- Il est rappelé qu'il appartient au conseil municipal d'élire ses représentants au sein du Syndicat Départemental des Energies de l'Ariège dans le respect des modalités fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales.
- A la suite de modifications intervenues dans la composition du conseil municipal, certains délégués de la commune au sein du SDE 09 ont perdu la qualité de conseiller municipal qui leur permettait de siéger.
- Leur siège étant devenu vacant, il y a lieu de procéder à de nouvelles désignations.
- Il est rappelé que la désignation des délégués au sein du SDE 09 doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.
- Il est proposé les 2 délégués titulaires suivants :
  - Monsieur Michel DOUSSAT
  - Monsieur Christophe AVENARD
- Il est proposé les 2 délégués suppléants suivants :
  - Monsieur Emmanuel MARTINEZ
  - Madame Catherine ZELMATI

*Adopté à l'unanimité*

### **4. Informations diverses**

Approbation de la convention de mise à disposition du conseiller en énergie partagée de la CCPAP

*Adopté à l'unanimité*

Fin de séance : 18h30

Le Maire, Michel DOUSSAT

A blue ink signature of Michel DOUSSAT, the Mayor, written over a circular official stamp of the Municipality of Gaudou.

La Secrétaire, Catherine ZELMATI

A blue ink signature of Catherine ZELMATI, the Secretary, written over a circular official stamp of the Municipality of Gaudou.